

AVIS ENQUETE PUBLIQUE DESSERTER LUCON

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous souhaitons vous faire part de notre point de vue sur le projet de desserte de LUCON contournant les communes de St Jean de Beugne et de Ste Gemme la plaine .

En tant que riverains de la départemental 137 à STE GEMME LAPLAINE, depuis 22 ans, nous avons vu le flot de voitures et camions s'accroître d'année en année, à tel point que si nous n'avions pas eu la possibilité de déplacer notre entrée voiture coté rue du prieuré, nous aurions déménagé.

Nous sommes bien évidemment favorable à ce projet de contournement, mais le projet actuel ne nous semble pas satisfaisant.

Nous y sommes favorables pour les 2 gros points suivants :

- **la SECURITE** : les indicateurs d'accidentologie ne sont peut-être pas très élevés mais nous vous assurons que tous les jours nous flirtons avec une grosse catastrophe.

Nous tenons à rappeler cet accident d'il y a plusieurs années, Et ceci en plein centre bourg carrefour rue de la badellerie- rue du prieure, où un semi remorque chargé de blocs de pierre arrivant de Ste Hermine a essayé d'éviter une voiture sortant de la rue du Prieuré et a terminé sa course dans un jardin, écrasant une balançoire d'enfants ! Fort heureusement à ce moment-là il n'y avait pas de voiture en face et pas d'enfants jouant dans la cour !!

Nous ne saurions vous dire le nombre de fois, où nous sommes réveillés la nuit pensant que nous avons effectivement nous aussi un camion dans la cour tellement ceux-ci roulent vite !

Nous précisons aussi que nous avons l'école publique qui accueille 150 enfants et qui est positionnée en bordure de la départementale. Le 1^{er} risque identifié dans le cadre du PCS est l'accident et le renversement d'un camion de produit dangereux sur cette route, mettant en danger les enfants et la population, pouvant être obligé à un confinement immédiat.

Depuis quelques années, la route a été sécurisée en centre bourg permettant une amélioration. Mais le danger reste le même, tous les jours nous entendons des coups de frein, malgré le rond point et sur les périodes plus fluides, les voitures doublent entre le rond point et la boulangerie !

On constate aussi de plus en plus de fréquentation des routes parallèles à la départemental, mettant en danger les riverains de ces voies qui ne sont pas prévues pour absorber de tel flux.

Nous pensons qu'il faut vraiment agir avant que le gros drame ne soit là .

- **L'ATTRACTIVITÉ** : à ce jour STE GEMME est attractive par sa situation géographique (40 min de la Rochelle, 25 min de la cote ; 8 min de l'autoroute qui permet de repartir sur Nantes ou Niort) , mais aussi parce qu'elle possède les services permettant à toutes les populations de vivre pleinement (2 écoles, restaurant scolaire, accueil périscolaire, centre

de loisir, bibliothèque, Ehpad, associations en nombre mais aussi des commerces). Nous sommes conscients que certains commerces (plus particulièrement ceux de bouche et les brocantes vivent aussi pour partie du passage)

Mais qu'en sera-t-il lorsque, avec l'augmentation du trafic prévu dans les prochaines années, l'engorgement de cette route sera permanent ??

- Quand il faudra faire 20-30 min pour rejoindre l'autoroute ou son lieu de travail sur le Vendée pole de Ste Hermine,
- Quand on mettra 10 minutes pour entrer sur la route juste pour aller chercher son pain ...
- Quand l'ensemble des routes parallèles seront saturées par des voitures cherchant à contourner les bouchons, aidés par les systèmes de navigation, augmentant largement le risque d'accidents sur toutes les rues de la commune...

Nous craignons qu'elle ne soit désertée au profit d'autres communes !!!

C'est pour ces raisons que nous pensons qu'il est important que cette déviation puisse se faire, même si nous sommes conscients qu'elle impacte certains agriculteurs (nous espérons que le département mènera des négociations sérieuses et correctes afin qu'ils soient le moins lésés) et certains commerçants, avec qui la commune devra travailler pour les accompagner dans cette mutation.

Cependant le projet actuellement proposé nous semble incohérent et pas en adéquation avec le besoin de la population.

Afin de pouvoir maintenir cette attractivité résidentielle mais aussi un passage permettant aux commerçants de vivre de leurs activités, il nous faut **conserver des facilités d'accès**,. Le trajet actuel ne le permet pas.

Concernant le trajet proposé, voici donc nos principales remarques :

- Il faut maintenir une entrée et une sortie coté Nord en toute fluidité par le biais d'un rond point. Cela permettrait de dévier tout le flux de camions et personnes en transit sans pour autant perdre le flux des personnes souhaitant s'arrêter. Autre avantage, ce rond point, en ralentissant le flux en amont, permettrait sûrement de diminuer l'engorgement qu'il y aura à l'arrivée sur la D949.
- Déplacer le flux de voitures route de ST Aubin n'est absolument pas approprié, la route n'est pas prévue pour. C'est une aberration et cela mettra en danger la population sur cet axe. Il faut bien entendu maintenir l'accès à la route de ST AUBIN et ne pas la fermer comme initialement prévu.
- Maintenir une entrée et sortie coté SUD en toute fluidité
- Enfin, nous nous interrogeons sur l'utilité. d'une déviation complète en 2*2 voies. En effet, il nous semblerait suffisant d'avoir un contournement de ST JEAN et STE GEMME en 1*2 voies et une zone de dépassement en 2*2 voies sur la route actuelle entre les 2 communes.

Ces différentes propositions permettraient de :

- Répondre à l'objet, soit « La desserte de Lucon depuis l'A83 »
- Limiter l'emprise au sol, donc l'impact sur l'artificialisation des sols
- Sécuriser la traversée en déplaçant tous les flux dangereux.
- Maintenir l'attractivité résidentielle mais aussi un certain passage permettant une dynamique commerçante
- Limiter le coût du projet

Nous vous remercions pour la prise en compte de notre avis

Cordialement

Isabelle et Anthony THOUZEAU

85400 STE GEMME LA PLAINE